



Décision Municipale n°.03./2024/DM/C.NKMT/SG du...3..1..MAI..2024  
Portant attribution de l'Appel d'offre n°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 du  
23/03/2024 pour l'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet  
dans la commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du  
Centre.

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET

- Vu la constitution ;*  
*Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;*  
*Vu la Loi N° 2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi des finances pour l'exercice 2024*  
*Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et Complété par le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 ;*  
*Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;*  
*Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;*  
*Vu le Décret n°2022/302 du 14 juillet 2022 portant nomination de Monsieur ENGAMBA Emmanuel Ledoux aux fonctions de Préfet du département du Nyong et So'o ;*  
*Vu l'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions Internes de Passation de Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;*  
*Vu l'Arrêté N°000146/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.*  
*Vu la Décision municipale n°005/24/DM/C.NKMT/SG du 27 Février 2024 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la Commune de Nkolmetet*  
*Vu l'Appel d'offre n°003/AONO/C.NKMT/CIPM/2024 du 23/03/2024 pour l'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet dans la commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.*  
*Vu le procès-verbal d'ouverture du 02 Mai 2024 de la Commission interne de passation des marchés*  
*Vu La proposition d'attribution du président de la CIPM au Maire de la Commune de Nkolmetet du 16 Mai 2024*
- Considérant les nécessités de service :*

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>:** L'Etablissement : **KOUAM & CIE SARL**, est retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée.

Objet et lieu des travaux	Attributaire	Montant (Frs CFA)	Délais
Travaux d'ouverture de la voix d'accès au stade municipal de Nkolmetet dans la commune de Nkolmetet	KOUAM & CIE SARL	19 870 628	03 mois

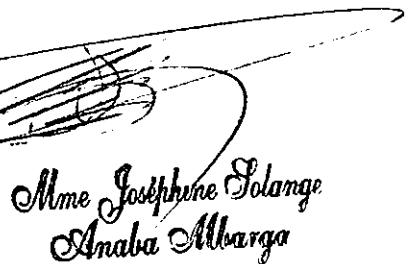
Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera./-

Ampliations :

- ARMP/CE/Ydé ✓
- Préfet/NS/Mbyo ;
- DDMINMAP/NS/Mbyo
- DDMINDEVEL/NS/Mbyo
- ~~DDTP~~/NS/Mbyo
- Président CIPM/Nkmt
- Attributaire
- Affichage
- Chrono/Archives

Nkolmetet, le 31 MAI 2024

**Le Maire,**  
(Autorité contractante)

Mme Josiphine Solange  
Anaba Mbang